

## **Aloe vera (L.) Burm. f.**

**Synonymes :** *Aloe barbadensis* Miller, *A. vulgaris* Lam., *A. flava* Pers., *A. indica* Royle, *A. perfoliata* L. var. *vera* (L.), *A. officinalis* Forsk., *A. succotrina* Lam.

**Famille :** Liliaceae

**Noms vernaculaires :** aloès des Barbades

**Description botanique :** (Sanchez, 1976 ; Girre, 2001 ; Maire, 1958)

L'aloès des Barbades est une plante succulente très prolifère à la base, comportant des rosettes épaisses, molles et fragiles, contenant un suc visqueux.

Les feuilles, alternes et peu nombreuses, sont épaisses et charnues aux bords épineux, et mesurent environ 30 à 60 cm de long. Les dents de la feuille sont espacées, triangulaires, et de couleur blanchâtre ou rougeâtre.

La tige est unique dans chaque rosette, simple ou à rameaux, et d'une longueur de 0,6 à 1,7 m. Les inflorescences se présentent sous forme de grappes de fleurs, mesurant entre 50 et 80 cm. Les fleurs sont pendantes, tubuleuses, bisexuées, de couleur jaune parfois verdâtre. Leur floraison a lieu annuellement au printemps.

Les graines sont brunes et largement ailées.

**Biotope :**

L'aloès des Barbades est originaire de la région méditerranéenne (Afrique du nord et Macaronésie), mais est introduit dans les zones tropicales d'Amérique, comprenant les Antilles.

**Données ethnobotaniques :**

L'aloès des Barbades est une plante médicinale, utilisée déjà dans l'Antiquité où les anciens reconnaissaient son suc en tant que purgatif et cicatrisant des brûlures et blessures, ainsi qu'apte à soigner les affections oculaires. Le suc d'aloès (qui s'écoule de la feuille coupée) rentre dans la préparation de différents médicaments commercialisés, notamment en dermatologie et cosmétologie. Son gel (formé par le mucilage des cellules polyédriques de la zone centrale de la feuille) est également à la base de boissons diététiques. Certaines communautés indiennes du Pérou utiliseraient des décoctions d'aloès pour soulager les cancers de la langue.

(Dumont, 1994 ; Boullard, 2001 ; Wichtl, 1999 ; Bruneton, 1993)

**Culture :**

L'aloès des Barbades est une plante très sensible au soleil, qui peut la rendre d'une couleur rouge, voire même la faner, suivant le degré d'exposition. Elle ne résiste pas au gel.

Lorsqu'elle est cultivée dans un pays à climat tempéré, elle doit être placée dans une serre bien aérée et au sol bien arrosé l'été ; cependant elle nécessite peu d'eau l'hiver.

L'aloès pousse sur un sol riche et sableux, et doit être transplanté chaque année.

Sa croissance est exacerbée lorsqu'il est taillé.

La multiplication de l'aloès par graines se produit facilement.

(Dumont, 1994 ; Jacobsen, 1960)

### **Mesures de protection :**

*Aloe vera* n'est pas une plante menacée d'extinction.

### **Parties utilisées :**

Suc et gel extraits des feuilles, pulpe.

### **Conditionnement :**

Les extraits de la plante doivent être conservés à l'abri de la lumière.

### **Pharmacognosie :**

Le principe actif de la plante est un glucoside cristallisé, l'aloïne (présence de 25 à 40 % d'aloïnes A et B). Il a aussi été extrait de l'aloès une matière colorante non purgative, nommée l'aloétine. (Héraud, 1919 ; Wichtl, 1999)

Le suc des feuilles contient entre 15 et 40 % de dérivés hydroxyanthracéniques (barbaloïne, hydroxy-aloïnes). (Bruneton, 1993)

« *Le gel d'aloès est surtout constitué d'eau, d'acides aminés, de polysaccharides et secondairement de stérols, de lipides et d'enzymes.* » (Wichtl, 1999 : 18) Plus précisément, il est constitué de carboxypeptidase, acide salicylique, giberelline, et quelques dérivés anthracéniques, dont l'aloé-émodyne (qui empêche la prolifération du virus de l'herpès labial), des stérols, de l'aloïne, de l'oxalate de calcium et des saponines.

Le gel d'*Aloe vera* empêcherait la formation de thromboxane B2 et de la prostaglandine FGF2 (alpha), des vasoconstricteurs et agrégants plaquettaires. (Nicolas, 1999)

### **Propriétés pharmacologiques :**

Les molécules actives, anthracénosides, génèrent l'inhibition d'une enzyme qui règle la résorption des ions de potassium et de sodium dans l'intestin, c'est-à-dire le taux d'hydratation du bol fécal, ce qui fait de l'aloès un laxatif doux. (Girre, 2001)

Le gel d'*Aloe vera* comporte des propriétés hypoglycémiantes, cholagogues, antibactériennes, anti-inflammatoires (d'application interne et externe), antiseptiques (pour les yeux), antalgiques, hydratantes, isolantes, et protectrices, et réduit le taux d'éthanol dans le sang. (Nicolas, 1999 ; Wichtl, 1999 ; Bruneton, 1993)

Les feuilles présentent des propriétés antiovariatoires et ocytociques. (Nicolas, 1999)

L'aloès est également décrit comme une drogue tonique, digestive, et stomachique. (Boullard, 2001)

### **Utilisation thérapeutique :**

La cicatrisation des brûlures et des plaies est l'usage externe le plus commun de l'aloès en médecine traditionnelle et populaire. Le suc d'*Aloe vera*, en plus d'être naturellement purgatif, est aussi anti-inflammatoire, et un bon remède pour traiter le virus de l'herpès. Il peut soigner les dermatites formées par des irradiations, ainsi qu'aider dans la réparation des cicatrices chirurgicales. (Boullard, 2001) Le gel d'*Aloe vera* intervient en cosmétologie comme composant hydratant pour les produits solaires, produits de rasage, baumes pour les lèvres, pommades cicatrisantes, masques, etc. (Bruneton, 1993)

On a aussi recours à la pulpe de cette plante pour soigner les gastrites et les maux de dents. De plus, elle traite les règles irrégulières et le diabète. (Nicolas, 1999)

### **Toxicologie :**

L'usage interne de cette plante est contre-indiqué durant une grossesse et l'allaitement, une affection utérine, prostatite, cystite, hémorragie interne, dysenterie, colite, congestion, ou encore pour les personnes qui sont atteintes de maladies inflammatoires de la vessie, de calculs, les femmes en période menstruelle, sujettes à des métrorragies, et à la ménopause. Le suc d'aloès peut être irritant, et n'est pas à administrer à des enfants qui souffrent d'hémorroïdes ou de varices. La dose de 50 g de feuilles fraîches par jour ne doit pas être dépassée, et il est déconseillé d'en avoir un usage prolongé. (Héraud, 1919 ; Dumont, 1994 ; Boullard, 2001 ; Nicolas, 1999)

### **Forme pharmaceutique et posologie :** (Héraud, 1919 ; Dumont, 1994 ; Nicolas, 1999)

- Les feuilles fraîches, appliquées sur la peau à l'endroit d'une douleur, diminuent celle-ci, et reconstituent les tissus. Elles éliminent aussi les grains de beauté indésirables, et sont efficaces contre les zonas, et en préparation, contre l'eczéma.
- En préparation, la plante agit contre le diabète, les maux d'estomac, l'asthme.
- L'aloès sert à la composition d'une teinture au goût amer, censée arrêter l'habitude des enfants de sucer leur pouce.
- Le gel d'*Aloe vera* cru est appliqué sur le ventre des enfants, en massage.
- En cataplasmes, ce gel traite blessures, dermatoses, et fractures, appliqué deux fois par jour.
- En décoction, le gel d'aloès se boit à jeun, mélangé à de l'eau (1 doigt à 4 pouces de gel par tasse). Celle-ci se prend deux fois par jour pendant 4 à 8 jours pour traiter gastrites, coqueluche, toux sèches, affections hépatiques et rénales.
- La pulpe fraîche d'aloès est mâchée puis avalée à jeun pour soigner les gastrites et maux de dents.
- Le gel bouilli ou cru s'étale sur le cuir chevelu dégradé, et s'applique également avant le shampooing en cataplasme pour apporter souplesse et brillance au cheveu.

- La poudre d'aloès se prend par 5 à 10 cg pour une action tonique, 1 à 5 dg pour une action purgative.
- La plante sous forme de fragments non pulvérisés se dose de 1 à 6 dg.
- Pour la teinture, la plante se dose entre 1 et 2 g.
- En lavements, l'aloès est dosé de 2 à 8 g.

### Références principales :

Boullard, B., 2001.- *Dictionnaire. Plantes médicinales du monde. Réalités et Croyances*, Editions Estem, Paris, 636 p.

Bruneton, J., 1993.- *Pharmacognosie. Phytochimie. Plantes médicinales*, 2<sup>e</sup> édition, Technique et Documentation – Lavoisier, Paris, 915 p.

Dumont, M., 1994.- *L'Aloes, la plante médecine. La Garance Voyageuse*, **26** (été), 19-21.

Girre, L., 2001.- *Les plantes et les médicaments. L'origine végétale de nos médicaments*, Delachaux et Niestlé S.A., Paris, 253 p.

Héraud, A., 1919.- *Nouveau Dictionnaire des Plantes Médicinales*, Corbeil, Paris, 653 p.

Jacobsen, H., 1960.- *A handbook of succulent plants*, Vol. 1-3, Blandford Press, London, 1441 p.

Maire, R., 1952-87.- *Flore de l'Afrique du Nord*, Vol.1-16, Editions Paul Lechevalier, Paris.

Nicolas, J.P., 1999.- *Plantes médicinales des Mayas K'iché du Guatemala*, Ibis Press, Paris, 310 p.

Sánchez S., O., 1976.- *La flora del valle de México*, Editorial Herrero S.A., México, 519 p.